

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL D'ECOLE

ECOLE PUBLIQUE : Jean Rouxel DIRINON

Date de la réunion : mardi 3 novembre 2015

Présidence assurée par : Anne-Laure PAILLER

Secrétaire : Gwenola ANTONNY

Présents : Mme ANTONNY Gwenola, Mme BEUZIT Estelle, Mme BOUDINOT Catherine, Mme CONRARD Muriel, Mme FRANCOIS Karine, Mme KERVELLA Muriel, Mlle Le GALL Mireille, M. MANACH Jean, Mme PAILLER Anne-Laure, Mme PONT Annie, Mme ROGEZ Marina, Mme TASSET Carole

Excusés : M. BERVAS Claude, Mme COBAC Maryse, M. HOUSSIN Cyrille, Mme Le ROUX Magali

POINTS ABORDES_ DECISIONS

1- Les résultats des élections :

Sur 126 électeurs inscrits (137 en 2014), nous avons compté 25 votants (30 en 2014). Le taux de participation est donc de 19,84% (21,90 % l'année précédente). Les 8 candidats ont été élus.

2- Le bilan de rentrée :

Actuellement, l'école compte 91 élèves inscrits (9 de moins que l'année précédente). A ce jour, 88 élèves sont présents.

La répartition des élèves admis à l'école Jean ROUXEL est la suivante :

CM1/ CM2 : 26 élèves (11 CM2, 15 CM1) avec Mme Gwenola ANTONNY ;

CE1/ CE2 : 17 élèves (5 CE1, 12 CE2) avec Mlle Estelle BEUZIT ;

GS/ CP : 20 élèves (10 GS, 10 CP) avec Mlle Anne-Laure PAILLER et Mme Carole TASSET ;

TPS/ PS/ MS : 25 élèves (4 TPS, 10 PS, 11 MS) avec Mlle Mireille Le GALL.

Des décloisonnements ont lieu chaque début d'après-midi:

A tour de rôle, Mireille Le GALL prend en charge les GS, CE2, CM1 et CM2 tous les jours en début d'après-midi. Cette organisation permet à Gwenola ANTONNY d'enseigner l'anglais en groupe réduit, pendant que l'autre partie de la classe fait de la géographie. Estelle BEUZIT travaille le repérage dans le temps et l'espace avec les CE1, pendant que Mireille enseigne la géographie au CE2. Enfin, Carole et Mireille décloisonnent pour la pratique des arts visuels.

4- Le vote du règlement intérieur de l'école :

Le règlement intérieur est présenté aux membres du conseil d'école. Il est adopté à l'unanimité. Il sera transmis aux parents par l'intermédiaire du cahier de liaison.

5- La présentation du règlement intérieur de la cantine et des TAP :

Aucun règlement concernant la cantine ou les TAP n'a été fourni aux familles l'année précédente. Annie Pont a apporté des corrections à ces règlements qui seront transmis la semaine prochaine.

6- Les projets de classe :

Des rencontres sportives organisées par l'Usep et/ou l'inspection de Landerneau seront programmées dans l'année.

Tous les élèves iront également si possible visiter le musée de LANDERNEAU.

Les élèves vont aussi à la piscine tous les lundi après-midis jusqu'au 7 décembre 11 séances cette année.

Enfin, les 4 classes iront au moins une fois au Family assister à un spectacle musical proposé par les JMF.

Les élèves de la GS au CM2 fréquenteront également la bibliothèque de DIRINON.

Chaque enseignante est invitée à présenter ses projets pour l'année 2015/ 2016 lors du conseil d'école :

- CM1/ CM2 : voile, projet 'Jeunes reporters des Arts, des sciences et de l'environnement' en collaboration avec *Océanopolis*, visite du musée de DIRINON, cross de la solidarité, projet Recyclum, étude des phares, concours du 'Petit journal du patrimoine', concours d'écriture ;

- CE1/ CE2 : projet danse en collaboration avec un chorégraphe, visite du musée de DIRINON, cross de la solidarité, cinéma, concours d'écriture, projet de plantations ;

- GS/ CP : projet artistique en collaboration avec une Dumiste et un chorégraphe, visite du musée de DIRINON, cross de la solidarité, cinéma ;
- TPS/ PS/ MS : projet autour du blé '*de la graine au pain*', plantations dans des bacs dans la cour 'jardin des cinq sens', visite d'*Océanopolis* en fin d'année en lien avec la réalisation d'un aquarium d'eau de mer, étude du milieu marin et de la thématique des pirates, cinéma.

En réponse à M. MANACH, Gwenola ANTONNY explique que le travail avec le collège Coat Mez à DOULAS se poursuit dans le cadre de la liaison CM2/6^e. Certaines écoles du secteur seront en résidence quelques jours dans l'année : la classe aura lieu au collège. L'école Jean ROUXEL ne participera pas à ce dispositif cette année, mais les élèves iront tout de même passer une journée au collège.

7- Les actions particulières en faveur des élèves :

- le PPRE : pour les élèves qui ont été maintenus ou en difficultés scolaires, l'enseignant de la classe met en place un Programme Personnalisé de Réussite Éducative en collaboration avec l'enfant et sa famille afin de définir les objectifs prioritaires à travailler et les aides mises en place pour atteindre ces objectifs.
- le PAI: le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) en collaboration avec le médecin scolaire pour les enfants atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période.
- le PAP : pour les élèves atteints de trouble des apprentissages entraînant des difficultés scolaires durable un Plan d'Accompagnement Personnalisé peut être rédigé par le médecin scolaire et l'équipe pédagogique.
- le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) peut être mis en place en collaboration avec la MDPH pour les élèves ayant besoin de mesures de compensation pour accéder aux apprentissages. Deux PPS sont mis en place cette année avec une notification d'aide d'une Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS), Mme PROVOST Marie-Isabelle.
- le RASED : les enseignants travaillent également en lien avec le Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en Difficulté de Landerneau Sud qui est composé d'un psychologue scolaire et d'un maître spécialisé dans les troubles des apprentissages. Ils interviennent sur le temps scolaire, en accord avec la famille.
- les APC : les Activités Pédagogiques Complémentaires ont lieu les mardis de 15h30 à 16h30. Ces activités peuvent servir à apporter une aide aux élèves en difficulté dans leurs apprentissages.

8- La sécurité :

- ┌ un exercice incendie a eu lieu le 22 septembre 2015. Cet exercice s'est bien déroulé.
- ┌ Un PPMS (Protocole Particulier de Mise en Sécurité) a de nouveau été rédigé pour cette année scolaire. Les modalités de confinement restent les mêmes en cas de pollution de l'air. Un premier exercice aura lieu avant les vacances de Noël. Une information aux parents sera transmise dans le cahier de liaison avant l'exercice.

En réponse au DDEN, la directrice informe qu'une réunion de présentation des protocoles de sécurité à l'école pour les intervenantes TAP a eu lieu début septembre. Les intervenantes ont accès aux PAI et aux numéros des parents en cas d'urgence.

9- Les travaux :

L'équipe enseignante remercie le personnel municipal pour tous les travaux qui ont été réalisés durant les vacances.

La directrice présente la liste des travaux à prévoir prochainement :

- raccord peinture dans la classe de Gwenola ;
- peinture dans la classe de Mireille : la mairie explique que ces travaux sont en attente et devront être réalisés aux vacances de février. L'enseignante demande s'il est possible de mettre du liège sur les murs ;
- placer un tapis antidérapant dans les toilettes extérieures ;
- installer l'eau chaude dans le bâtiment primaire

10. Le tarif de la garderie

Les parents émettent le souhait à la mairie que la tarification de la garderie se fasse à la demi-heure et non à l'heure.

Réponse de la mairie : les tarifs n'ont pas évolué depuis très longtemps (plus de 10 ans). Une personne est embauchée pour la garderie. Il existe des compensations comme la garderie gratuite du mercredi midi et du vendredi de 15h30 à 16h30, les TAP gratuits, le forfait à 5 euros pour les enfants fréquentant le matin et le soir et la gratuité pour le 3^e enfant d'une même famille. Cependant, la Mairie va réfléchir à la demande des parents.

Discussion autour du car du mercredi midi : depuis le début de l'année St Urbain ne fait plus appel au car, il y a donc moins d'enfants à l'emprunter chaque mercredi. Le tarif du transport est donc de plus en plus élevé.

10. Les dates de manifestations de l'Amicale Laïque

- 29 novembre : vide grenier ;
- 28 mars : chasse à l'oeuf ;
- 19 juin : kermesse.

11- Les dates des prochains conseils d'école : le 22 mars et le 31 mai.

La directrice :
Anne-Laure PAILLER

La secrétaire :